



# LETTRE SAGIR

NOTE D'INFORMATION

N° 148 – AUTOMNE 2002

## Editorial

Que de mauvaises nouvelles cette saison ; la fraîcheur et les brouillards d'octobre et novembre auraient du geler les maladies, il n'en est rien. Entre la peste porcine classique sur les sangliers au sud du Luxembourg (et elle est aussi maintenant en Belgique) qui bloque l'exportation de nos viandes de porcs vers certains pays d'importance économique capitale pour nos partenaires éleveurs, la confirmation de la tuberculose en forêt de Brotonne (à cheval sur l'Eure et la Seine Maritime), les poussées d'EBHS et de VHD dans plusieurs départements et les intoxications à la bromadiolone, la charge est lourde.

Même si le malheur des autres ne guérit en rien le notre, les 172 cas de mortalité humaine et 3 104 malades (données à la mi-octobre 2002), sans compter les dégâts considérables infligés à la faune par le virus de West Nile aux Etats-Unis constituent un phénomène d'une gravité jamais rencontrée sous nos latitudes. Toujours en Amérique du Nord, la maladie du dépérissement chronique (ou CWD, ou Chronic Wasting Disease) cause des pertes économiques considérables aux chasseurs, éleveurs de cerfs et autres intervenants de ce secteur.

Vivons donc d'espoir, mais sans pour autant relâcher le contrôle sur la santé de notre faune.

## Vie du réseau

Cinq nouveaux correspondants ont rejoint l'équipe SAGIR depuis le mois juin dernier.

Le premier de la liste étant le Maine-et-Loire (49) où Monsieur Stéphane GRANDIN, technicien supérieur a remplacé Monsieur Vincent FOURNERET. Début juillet, dans le Jura (39), Monsieur Adrien BAUER, technicien,

succède à Monsieur Yves DECOTE. Dès la rentrée de septembre, dans les Côtes-d'Armor (22), Monsieur Olivier AUGÉ, agent technique du Service départemental reprend la suite de Monsieur Emmanuel HUET, GNCFS. Et pour clôturer la liste des nouveaux élus, les deux derniers ex aequo : la Haute-Loire (42) où Monsieur Julien HUREAU succède à Monsieur Sébastien DUMONT et la FICEVY (78, 91 et 94) où Monsieur Olivier GAUDRY, technicien supérieur est nommé correspondant en remplacement de Monsieur Michel JACOB, directeur.

Bienvenue à tous les cinq dans l'équipe.

## Erratum

Le compte-rendu provisoire de nos réunions régionales SAGIR comportait une erreur concernant la mise à mort d'animaux malades ou mourants destinés au réseau SAGIR.

Pour les espèces gibier, Monsieur BRIDIER du Service départemental de l'ONCFS de l'Aube nous rappelle les textes :

Code de l'environnement - Art. L. 420-3.

"Constitue un acte de chasse tout acte volontaire lié à la recherche, à la poursuite ou à l'attente du gibier ayant pour but ou pour résultat la capture ou la mort de celui-ci.

L'acte préparatoire à la chasse antérieur à la recherche effective du gibier, y compris lorsqu'il consiste en un repérage non armé du passage du gibier, et l'acte de recherche du gibier accompli par un auxiliaire de la chasse ne constituent pas des actes de chasse. Achever un animal mortellement blessé ou aux abois ne constitue pas un acte de chasse, de même que la curée.

Ne constitue pas non plus un acte de chasse le fait, pour un conducteur de chien de sang, de procéder à la recherche d'un animal blessé ou de contrôler le résultat d'un tir sur un animal.

Les entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse ou d'oiseaux de fauconnerie, autorisés par l'autorité administrative, ne constituent pas des actes de chasse."

## Informations utiles

François MOUTOU, vétérinaire à l'AFSSA, nous signale qu'il a été publié au J.O. un long texte sur les conditions sanitaires d'importation en France, en provenance de pays tiers, d'animaux ou de produits animaux.

Ce texte va remplacer le régime des dérogations, bloqué en mars 2002.

Il a été vu par l'AFSSA, mais pas par le comité d'experts spécialisé Santé Animale de l'AFSSA, qui doit maintenant l'évaluer, malgré le fait qu'il soit déjà publié.

J.O. numéro 179 du 2 août 2002 page 13171  
"Arrêté du 19 juillet 2002 fixant les conditions sanitaires pour l'importation et le transit, sur le territoire métropolitain et dans les départements d'outre-mer, des animaux vivants et de certains de leurs produits visés à l'article L. 236-1 du code rural."

## **Chevreuil et ehrlichiose bovine à Anaplasma phagocytophilum ?**

L'Union Régionale des Groupements Techniques Vétérinaires Bretagne organise depuis 1999 une étude concernant l'ehrlichiose bovine, maladie rarement diagnostiquée par les vétérinaires. L'agent pathogène est une rickettsie, petite bactérie intracellulaire stricte, *Anaplasma phagocytophilum*. En France, le premier cas a été identifié dans l'Ouest, dans les Côtes d'Armor en 1991. Le deuxième en 1998.

Cette maladie émergente est pourtant bien présente parmi les troupeaux bovins, mais pas seulement dans le bocage du Grand Ouest : les premiers tests de laboratoire le montrent.

L'ehrlichiose est surtout transmise par des tiques infectées qui inoculent l'agent, parasite obligatoire des globules blancs des Mammifères. Les bovins expriment la maladie par différents symptômes : fièvre, chute de la production laitière, asthénie, anorexie, souvent troubles pulmonaires, parfois signes articulaires avec empatement des pâturons et nombreuses complications gynécologiques possibles.

Les équidés, les petits ruminants domestiques et sauvages, les canidés ainsi que l'Homme y sont aussi réceptifs : c'est donc une zoonose tout aussi méconnue du corps médical.

La faune sauvage, les cervidés surtout, en constituent un réservoir potentiel : 40 des 64 chevreuils tués à la chasse ou sur les routes (63%) et 7 cerfs sur 19 prélevés (37%) sont séropositifs. La présence d'anticorps spécifiques mais fugaces IgG, détectés par technique d'immunofluorescence indirecte (IFI), indique un contact plus ou moins récent avec le pathogène. Le Chevreuil en particulier est un excellent hôte pour les ectoparasites piqueurs et ses populations sont florissantes. Il a aussi un petit territoire vital (1km<sup>2</sup> environ).

Accessoirement, d'autres espèces sauvages peuvent aussi porter les agents de transmission que sont les tiques, et, par conséquent, potentiellement les bactéries : des espèces gibier (Blaireau, Sanglier, Oiseaux), des nuisibles (Renard roux) ou des espèces protégées (Hérisson, Loutre, etc.) Les rongeurs (Campagnol, Mulot, Rat), les oiseaux (Merle, Grive, Bécasse des bois, etc.) et les lagomorphes (Lapin, Lièvre) peuvent aussi être parasités par des tiques (larves, nymphes, adultes), vecteurs actifs potentiels de l'ehrlichiose.

La présence de cette rickettsie est prouvée par mise en évidence de son ADN par méthode Polymerase Chain Reaction (PCR), grâce à une sonde spécifique, réalisée au LDA22.

Le Chevreuil n'est pas « contaminant » pour la faune domestique, directement. Il semble bien, comme pour une autre maladie dite « à vecteurs », la Borréliose de Lyme, constituer un « cul de sac épidémiologique ». De plus, la consommation de sa viande n'est pas dangereuse, cuite !

Contact : Guy JONCOUR, Docteur Vétérinaire  
 Coordinateur de l'étude Ehrlichiose – URGTV Bretagne  
 26, rue du Cleumeur 22160 CALLAC  
 fax :02 96 45 91 58, Callac.Veto@wanadoo.fr

Les ruminants sauvages pourraient être porteurs sains d'ehrlichiose, mais nous supposons que l'ehrlichiose bovine est susceptible de :

- réduire les défenses immunitaires des animaux contaminés et favoriser ainsi l'apparition de mortalités anormales sur le Chevreuil (nous avons fourni cette piste à l'équipe travaillant sur l'EMAC en 2001),
- générer des pathologies de la reproduction (avortements, stérilités, retour en chaleur) ce qui pourrait expliquer les naissances tardives d'automne, de plus en plus observées en Bretagne, seule ou associée à d'autres étiologies multifactorielles incluant des régulations naturelles de démographie. En effet, cette infection peut provoquer des troubles de la reproduction chez les ruminants domestiques, selon nos récents constats de terrain.

Pour valider ces hypothèses et affiner l'épidémiologie de cette affection des biotopes préservés, de lisière, il serait intéressant de lancer une étude plus large. Nous proposons le protocole suivant :

1. prélever prioritairement des sérums issus de sangs collectés dès la capture ou la mort des cervidés sauvages (morts à la chasse ou lors de collision ou encore dans le cadre de programme de translocation) « IFI » ➔ trace de passage de la bactérie, du sang complet sur EDTA (anticoagulants) « PCR » ➔ trace de l'infection récente et quelques tiques congelées dans un tube sec ;
2. les faire parvenir, avec une fiche de commémoratifs au laboratoire de référence, le LDA22, à l'attention du Dr Nathalie VASSALLO, Service d'Immunologie, 5-7 rue du Sabot, BP54 22440 PLOUFRAGAN, fax : 02.96.01.37.50, [nvassalo@lda22.com](mailto:nvassalo@lda22.com) afin de les stocker en sérothèque.

Note : une sérologie par IFI coûte 15,80€ et une PCR sur tiques 24,72€

## **MORBILIVIRUS - phoques de la baie de Somme**

La baie de Somme accueille une colonie d'une centaine de phoques (veau marin essentiellement, et phoques gris). Cette population est l'objet d'un programme de surveillance et de protection, assuré par l'association Picardie Nature.

Or depuis mai 2002 le morbilivirus est de retour en Europe du Nord, s'étant propagée du Kattegat jusqu'en Grande Bretagne en 2 mois seulement. A ce jour, 17 400 individus en sont morts, aussi bien des Phoques veau-marins que des Phoques gris. La population de phoques la plus importante d'Europe se situe en Mer de Wadden et présente à ce jour un taux de mortalité supérieur à 60%.

A ce jour, nous ne savons pas si la colonie de la Baie de Somme est touchée par le Morbilivirus. Cependant, certains individus présentent un état de fatigue, d'affaiblissement, de maigreur ; de plus, ils toussent beaucoup et leur bouche est débordante de mucus. Ces symptômes nous laissent fortement penser que la population de la baie de somme est également atteinte par le virus.

Toute information concernant cette pathologie (aujourd'hui loin des préoccupations des correspondants SAGIR) et les ravages qu'elle provoque sur le terrain, intéresse la DIREN Picardie, surtout si la présence du Morbilivirus se voyait confirmée.

Merci

Contact : Samuel CARON  
 Chef du Service Nature, Site, Paysage, Actions Territoriales  
 DIREN Picardie

## **Le coin des coordinateurs**

### *Nombreuses mortalités de verdiers dans l'Orne (61)*

Entre février et juin dernier, une quarantaine d'oiseaux ont été trouvés morts dans le canton de l'Aigle. Les analyses réalisées sur cinq verdiers ont conclu à un diagnostic de Salmonellose.

Source : Daniel GRAVEREAU, coordinateur SAGIR 61.

### *Dans le Tarn (81)*

Une tourterelle turque trouvée sur la commune de Puylaurens en mars dernier présentait un abcès au niveau du lobe pulmonaire gauche (de la taille d'un petit pois). La mise en culture à partir du poumon a conclu à une *Enterobacter hafniae*.

Source : Raymond CARRERE, coordinateur SAGIR 81.

### *Botulisme en Haute-Vienne (87)*

Les résultats d'analyse d'un canard colvert en juillet dernier ont confirmé le premier cas de botulisme pour ce département.

Source : Yannick BIENVENU, coordinateur SAGIR 87.

### *Intoxications*

Dans la Somme, les analyses pratiquées sur une perdrix grise ont révélé la présence de lindane, matière active pourtant interdite en France depuis 1998.

Source : François CREPIN, coordinateur SAGIR 80

Et dans l'Eure, quatre lièvres ont succombé par intoxication. L'ENV de Lyon a confirmé pour deux lièvres la présence d'inhibiteur des cholinestérases (Organophosphorés, Carbamates) dans les contenus gastriques et de bromadiolone dans les foies (7,7 µg/g et 9 µg/g), pour un lièvre la présence d'inhibiteur des cholinestérases (Organophosphorés, Carbamates) et pour le dernier lièvre la présence de bromadiolone (4,6 µg/g)

Source : Didier GUILBERT, coordinateur SAGIR 27.

## *Etat de santé des lagomorphes en Vendée*

### *VHD - EBHS*

Sur sept lapins de garenne analysés en juillet/août, cinq cas de VHD ont été diagnostiqués. Ces résultats confirment la présence de cette maladie en expansion depuis le début de l'année sur tout le département.

Après une année 2000 « calme », les mortalités de lièvres dues à l'EBHS ont aussi été beaucoup plus importantes de l'automne 2001 au printemps 2002.

Pour l'EBHS comme pour la VHD, les cas sont dispersés dans tout le département et rares sont les cantons indemnes.

### *Parasitisme*

Les quantités de parasites relevées sur sept lapins de garenne et deux lièvres (mois de juillet/août) sont comprises entre 160 et 6 500 œufs par gramme (OPG) de matières fécales pour les ookystes de coccidies et entre 80 et 800 OPG pour les œufs de strongles. Ces résultats rappellent que le parasitisme habituel dans la faune sauvage est hautement variable d'un individu à l'autre.

### *Et toujours en Vendée*

Quelques renards sont morts de gale (analyses et observations sur le terrain) en mai dernier sur quatre communes situées dans la région des Sables d'Olonne principalement.

Source : Cyril MERLET, coordinateur SAGIR 85.

## *Parasitisme pulmonaire chez le chevreuil*

Monsieur Gilles HUMBERT, de la Fédération départementale des chasseurs de Moselle, a fait appel à nos services pour commenter l'analyse d'un jeune chevreuil présentant de très nombreuses (il n'y a malheureusement pas de quantification chiffrée dans le rapport) larves et œufs d'helminthes. Il s'agit de protostrongyloïdés (strongles pulmonaires).

Le Dr Philippe GIBERT, vétérinaire à l'ONCFS rappelle qu'un fort parasitisme est cependant **normal** chez les jeunes animaux (jusqu'à 2 ou 3 ans) en attendant le développement du système immunitaire. D'autre part, une mortalité massive liée au seul endoparasitisme est rarement rencontrée. C'est la raison pour laquelle aucun traitement n'est à envisager. Il arrive parfois que des responsables d'animaux élevés en semi-liberté jugent nécessaires l'administration de vermifuges ; le Dr GIBERT reste très prudent sur la réelle efficacité de cette action.

**Jean-Roch GAILLET – Unité Suivi sanitaire de la faune  
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage**

## **Annexes**

Cette lettre comporte deux annexes : la première est le communiqué de presse que la préfecture de la Seine-Maritime (76) a produit après la découverte d'un foyer de tuberculose du grand gibier en forêt de Brotonne. Elle a été permise grâce à l'attention d'un vétérinaire administrateur de la FDC 76 et rappelle qu'il faut être vigilant, même à propos de maladies que l'on pourrait penser disparues de notre pays.

La seconde est l'annonce de deux stages qu'organise notre partenaire Hubert FERTE du Pôle Santé de l'UFR de Pharmacie et de Médecine de Reims (Université de Reims Champagne Ardennes). Ces stages de parasitologie de la faune sauvage doivent permettre à ceux qui les suivent d'améliorer leur diagnostic pratique et la qualité des informations qu'ils amènent à la base de données.

## Communiqué de presse

Le 21 novembre 2002

### Tuberculose du grand gibier en forêt de Brotonne

Une enquête réalisée en forêt de Brotonne a permis de mettre en évidence la présence d'un foyer de tuberculose du grand gibier. 9% des cerfs et 23% des sangliers ayant fait l'objet d'analyses se sont révélés positifs. Tous les animaux hébergent la même souche de bacille tuberculeux bovin. Par contre, des formes pulmonaires de tuberculose ont été retrouvées sur un seul sanglier pour 3 cerfs, ce qui amène à conclure que ce sont les cervidés qui présentent le risque de contamination le plus élevé pour les animaux d'élevage (essentiellement les bovins). Cette enquête a été déclenchée à la suite de la détection, par un chasseur, d'un cas de tuberculose sur une biche.

Une réunion a rassemblé le 20 novembre 2002 tous les acteurs concernés afin de leur présenter les résultats intermédiaires de l'enquête et de définir un plan de lutte à mettre en œuvre.

Les actions suivantes vont être entreprises :

- Réduction significative des populations de gibiers sensibles, cette action a débuté dès 2002.
- Interdiction de l'affouragement et de l'agrainage du gibier à poste fixe.
- Collecte et destruction des viscères et des gorges des animaux tués dans la forêt (ces viscères ne doivent pas être donnés aux chiens).
- Poursuite de l'amélioration de la séparation physique des troupeaux de bovins des animaux sauvages par la clôture des pâtures en lisière de forêt.
- Mise en œuvre de tests de recherche de la tuberculose sur tous les troupeaux bovins des communes en lisière de forêt.
- Inspection par un vétérinaire des venaisons présentant des lésions.

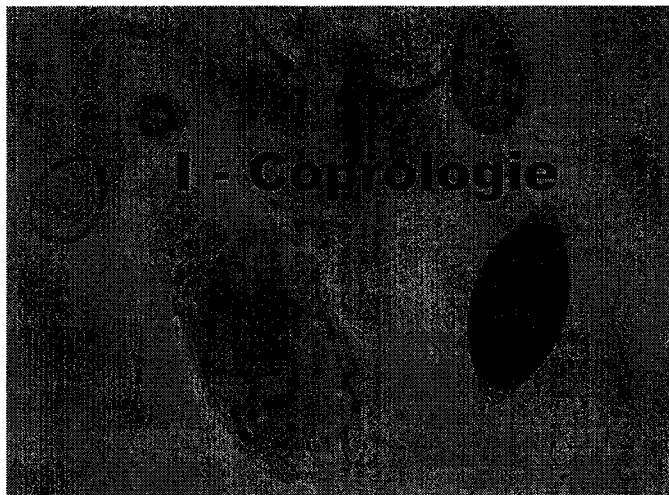
C'est par la mise en œuvre de ces actions et grâce à l'engagement de chacun que ce foyer de tuberculose -en forêt de Brotonne- pourra être éradiqué.

La tuberculose est une maladie commune à l'homme et à de nombreuses espèces animales. Toutefois, les risques de transmission du bacille bovin à l'homme sont très faibles.

Liste des organismes et administrations représentés à la réunion du 20 novembre :

- ✓ O.N.F. (Office National de la Forêt)
- ✓ O.N.C. (Office National de la Chasse)
- ✓ Fédérations Départementales des Chasseurs de la Seine-Maritime et de l'Eure
- ✓ G.D.S. (Groupements de Défense Sanitaire) des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure
- ✓ D.D.A.F. (Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt) de la Seine-Maritime et de l'Eure
- ✓ D.D.S.V. (Directions Départementales des Services Vétérinaires) de la Seine-Maritime et de l'Eure
- ✓ L.A.V.D. de la Seine-Maritime (Laboratoire Agro-Vétérinaire Départemental)
- ✓ Vétérinaires sanitaires de Duclair, d'Yvetot, de Bourg Achard, de Bourgtheroulde
- ✓ Groupement cynégétique de la forêt de Brotonne

Stage  
d'initiation et de perfectionnement  
à la parasitologie vétérinaire



Ce stage s'adresse aux personnels des laboratoires vétérinaires (directeurs, directeurs adjoints, techniciens) ou au vétérinaires praticiens désireux d'acquérir une compétence dans le domaine du diagnostic biologique des parasitoses vétérinaires rencontrées chez les animaux domestiques ou chez les animaux sauvages.

### **Contenu de la Formation**

- Choix et mises en œuvre des techniques pour la recherche des éléments parasitaires à objectivation coprologique.
- Diagnose et clés d'identification des éléments parasitaires (œufs, larves, protozoaires)
- Spécificité parasitaire : Faune sauvage et animaux domestiques

### **Organisation de la Formation**

Volume horaire : **21 heures**

- 8 heures de cours
- 13 de Travaux pratiques

Distribution de documents illustrés.

Mise à disposition pour les travaux pratiques d'un microscope par stagiaire

Utilisation d'un microscope multiplace pour l'argumentation diagnostique des préparations microscopiques

Mise à disposition d'un CD-ROM de diagnose guidée.

**Date :**

**Du Mardi 24 juin au vendredi 27 juin 2003**

de 9H\* à 12H et de 14 H à 17 H.

(\* Mardi 24 juin : premier cours à 14H)

**Date limite d'inscription :**

19 mai 2003

(Le nombre est limité à 15 stagiaires)

**Frais d'inscription :**

700 € (Déjeuners compris)

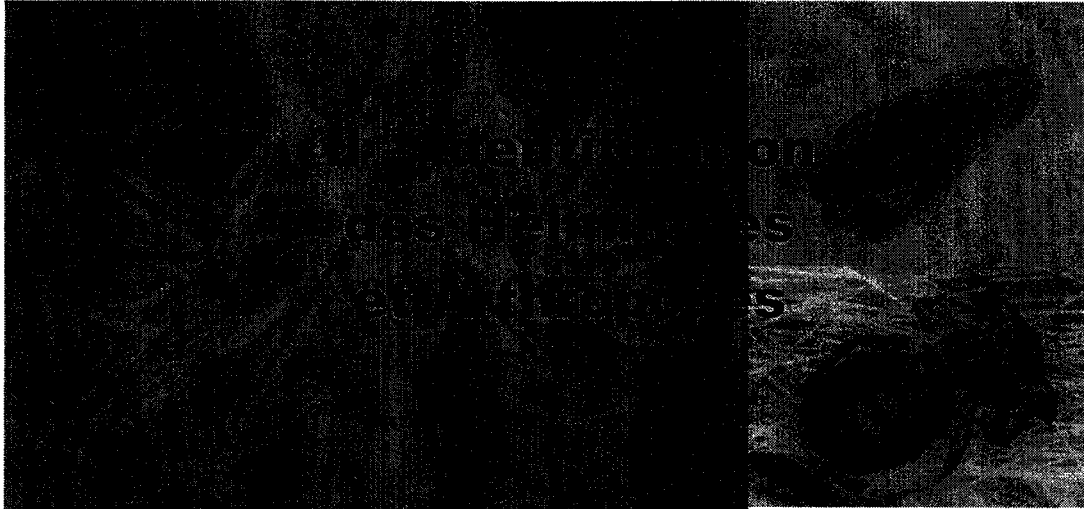
(un plan d'accès et une liste d'hôtels seront transmis)

**Lieu :**

**Pôle Santé : U.F.R. de Pharmacie et de Médecine de Reims**



Stage  
d'initiation et de perfectionnement  
à la parasitologie vétérinaire



Ce deuxième stage s'adresse aux personnels des laboratoires vétérinaires (directeurs, directeurs adjoints, techniciens) ou aux vétérinaires praticiens désireux d'approfondir leur connaissance dans le domaine du diagnostic biologique des parasitoses vétérinaires pour identifier les parasites isolés lors d'autopsies pratiquées chez les animaux domestiques ou chez les animaux sauvages.

### **Contenu de la Formation**

- Recherche, isolement et mode de conservation des parasites
- Montage des échantillons (éventuellement après coloration)
- Diagnose des genres et des principales espèces inféodées aux mammifères et aux oiseaux de nos régions.

### **Organisation de la Formation**

Volume horaire : **17 heures**

- 6 heures de cours
- 11 de Travaux pratiques

Distribution de documents illustrés

Mise à disposition pour les travaux pratiques d'un microscope par stagiaire

Discussion au microscope multiplace des préparations microscopiques

### **Date :**

**Du lundi 19 mai au jeudi 22 mai 2003**

de 9h à 12h et de 14 h à 17 h\*.

(\* lundi 19 mai : premier cours à 14 H ; fin du stage : jeudi 22 mai à 12H )

### **Date limite d'inscription :**

**11 avril 2003**

(Le nombre est limité à 10 stagiaires)

### **Frais d'inscription :**

**600 € (Déjeuners compris)**

(un plan d'accès et une liste d'hôtels seront transmis)

### **Lieu :**

**Pôle Santé : U.F.R. de Pharmacie et de Médecine de Reims**

**Organisateur :****Hubert FERTÉ**

UFR de Pharmacie

51 rue Cognacq-Jay

51100 REIMS

Tél: 03 26 91 35 97 ou 03 26 91 37 23

E-mail : hubert.ferte@univ-reims.fr

Ces stages s'inscrivent dans une convention signée entre l'URCA (Université de Reims Champagne-Ardenne) et l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)

✂.....

<b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b> <b>Stage d'initiation et de perfectionnement</b> <b>à la parasitologie vétérinaire</b>
--

**NOM :****Prénom :****Adresse professionnelle :****Adresse personnelle (facultatif) :****courrier électronique (éventuel) :**
 - Coprologie – du 24 au 27 juin 2003

 - Identification des Helminthes et Arthropodes – du 19 au 22 mai 2003

à retourner à :

**Hubert FERTÉ**

UFR de Pharmacie, Laboratoire de Parasitologie

51 rue Cognacq-Jay, 51096 REIMS Cedex

✂.....

<b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b> <b>Stage d'initiation et de perfectionnement</b> <b>à la parasitologie vétérinaire</b>
--

**NOM :****Prénom :****Adresse professionnelle :****Adresse personnelle (facultatif) :****courrier électronique (éventuel) :**
 - Coprologie – du 24 au 27 juin 2003

 - Identification des Helminthes et Arthropodes – du 19 au 22 mai 2003

à retourner à :

**Hubert FERTÉ**

UFR de Pharmacie, Laboratoire de Parasitologie

51 rue Cognacq-Jay, 51096 REIMS Cedex